

**Association des professeurs de droit du Québec  
A.P.D.Q.**

**CONGRÈS ANNUEL 2000  
«La formation juridique sans frontières»**

**L'Auberge Gray Rocks  
Mont-Tremblant  
du 14 au 16 avril 2000**

**PROGRAMME**

*Le comité exécutif de l'A.P.D.Q.*

*Université de Montréal*

*Hélène DUMONT, présidente  
Suzanne LALONDE, secrétaire-trésorière*

*Université de Sherbrooke*

*Sophie DUFOUR*

*Université Laval*

*Jean GOULET*

*Université d'Ottawa (common law)*

*Aline GRENON*

*Université de Moncton*

*Martin LAMOUREUX*

*Université du Québec à Montréal*

*Brigitte LEFEBVRE*

*Université d'Ottawa (droit civil)*

*Céline LÉVESQUE*

*Université McGill*

*Marie-Claude PRÉMONT*

## **«LA FORMATION JURIDIQUE SANS FRONTIÈRES»**

---

Quelles frontières reste-t-il au droit et à la formation juridique au tournant du nouveau millénaire? Voilà le thème du Congrès de l'A.P.D.Q. de l'an 2000. Déjà, l'on procède au décloisonnement des champs disciplinaires dans les universités, la formation juridique ne pouvant plus se suffire à elle-même et le droit n'étant plus une discipline autonome; l'on parle de concertation universitaire et de diversité des profils juridiques à offrir à la clientèle étudiante; l'on discute de la libre circulation des juristes de tous pays et du champ partagé de l'expertise avec d'autres professionnels; l'on connaît des expériences de formation juridique à distance, professeurs et étudiants ayant un seul contact médiatique. Bref, la nouvelle formation juridique exigerait d'éliminer des frontières que les institutions du savoir, les systèmes juridiques et les professionnels du droit ont créés pendant des siècles. Devons-nous éliminer toutes ces barrières et toutes ces frontières et sommes-nous prêts à le faire? Tel sera le premier volet du thème du Congrès.

La formation juridique nouvelle s'inscrit également dans la mouvance d'une économie de libre-échange des biens et des services et dans le contexte d'un monde global et interdépendant. L'on considère volontiers notre système juridique comme un bien exportable dans des États de droit en devenir et l'on envisage notre savoir-faire comme un champ de transfert scientifique. Le droit étranger ou le droit international devient parfois le droit applicable dans le règlement de litiges et de conflits impliquant des nationaux, notre droit s'internationalise et de nouvelles règles de droit supranationales s'élaborent. Le savoir juridique n'aurait plus de frontières matérielles, intellectuelles et systématiques et nous serions même dans une économie du savoir. Dans ce contexte, la transmission du savoir juridique pose de nouveaux défis et de nouveaux dilemmes: quel droit enseigner, quelle est la meilleure formation dans cet univers éclaté, quel est le prix du savoir juridique, quelle est la mission de service public des institutions de haut savoir? Telles seront les questions du deuxième volet du Congrès.

**Vendredi 14 avril 2000**

**17h00:**        *Accueil*

**18h00 :**        *Cocktail de bienvenue*

**19h00 :**        *Dîner libre dans les restaurants avoisinants*

**Samedi 15 avril 2000**

**AVANT-MIDI: FAUT-IL DÉDOUANER LA FORMATION JURIDIQUE?**

**9h00**            *Première séance*  
*Le décloisonnement institutionnel et disciplinaire : expériences et réflexions*

Président de la séance: Pierre Verge (professeur, Laval)

1<sup>er</sup> thème        «Réactions au Rapport de la CUP au regard de la formation juridique future»

Andrée Lajoie (Rapport Lajoie) (professeure, Montréal)

Rod Macdonald (Commission du droit) (professeur, McGill)

2<sup>e</sup> thème        «Expériences de pluridisciplinarité»

La Faculté de science politique et de droit de l'UQAM :  
Jacques Lévesque (doyen, UQAM)

La maîtrise en fiscalité de la Faculté de droit de l'Université de  
Montréal et HEC : Renaud Lachance (professeur, HEC)

**10h30**        *Pause-café*

10h45

*Deuxième séance*  
*Juristes et professionnels sans frontières*

Présidente de la séance : Lucie Laflamme (directrice de la formation notariale, Sherbrooke)

3<sup>e</sup> thème «Le commencement d'un monde juridique nouveau et la fin d'un monopole professionnel: la fusion des ordres professionnels, la formation complète des juristes à l'université; l'exercice du droit par des juristes étrangers et la compétition avec d'autres professionnels»

Me Bill Atkinson (rapport du Barreau sur les cabinets pluridisciplinaires) (McCarthy Tétrault)

Me Jean K. Samson (président de l'Office des professions)

Me Denis Marsolais (président de la Chambre des notaires)

4<sup>e</sup> thème «La formation juridique à distance : ça « fonctionne » déjà?»

Pierre Mackay (professeur, UQAM)

12h15

*Déjeuner*

**APRÈS-MIDI: LA FORMATION JURIDIQUE DANS UN MONDE GLOBAL ET  
INTERDÉPENDANT**

13h30

*Troisième séance*  
*La formation juridique dans une économie du savoir et dans des universités  
marchandes*

Président de la séance : Martin Lamoureux (professeur, Moncton)

5<sup>e</sup> thème «L'économie du savoir et de la recherche : les responsabilités publiques et privées»

François Duchesneau (vice-recteur à la planification, Montréal)

6<sup>e</sup> thème «Stabilité et sécurité juridique de l'État de droit: une denrée exportable?»

Jacques Frémont (réflexions à partir du projet de formation des juges chinois) (professeur, Montréal)

7<sup>e</sup> thème «Le financement de la formation juridique et la clientèle étudiante»

Juanita Westmorland-Traoré (l'expérience ontarienne) (juge à la Cour du Québec)

Marie-Claude Prémont (professeure, McGill)

**15h00** *Pause*

**15h15** *Quatrième séance*  
*Une formation juridique durable*

Président de la séance : Louis Marquis (vice-doyen, Sherbrooke)

8<sup>e</sup> thème «Quoi enseigner et comment le faire dans un monde changeant et à l'échelle du 'village global'»

Louis Perret (doyen, Ottawa)

Aline Grenon (professeure, Ottawa)

Pierre Lemieux (doyen, Laval)

9<sup>e</sup> thème «Conférence de clôture»

Claude Fabien (doyen, Montréal)

**17h00** *Partie de volleyball*  
*Polyvalente Curé-Mercure, 700 boul. Docteur-Gervais, Saint-Jovite*

**18h30** *Cocktail et spectacle des enfants*

**19h30** *Dîner gastronomique*  
*Hommage à John Brierley*

**Dimanche 16 avril 2000**

**8h30**      *Petit-déjeuner*

**10h30**      *Assemblée générale annuelle*

**12h00**      *Départ*